École
Sainte-Clotilde

Séance du conseil d'établissement de l'école Sainte-Clotilde

DATE : Jeudi le 5 avril 2023
HEURE : 18 h 45
LIEU : Salon du personnel de l'école Ste-Clotilde

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et lecture de l'article 71
2. Désignation d'un ou d'une secrétaire
3. Vérification des présences et du quorum
4. Période de questions du public
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Suivis et adoption du procès-verbal de la séance du 22 février 2022
   - Date photo scolaire : 2 octobre 2024
   - Salon du livre 23-24 avec Librairie moderne
7. Dossiers menant à une prise de décision :
   7.1. Approbation de la confirmation des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées (Art. 473.1)
   7.2. Approbation des dons reçus (Art. 94)
   7.3. Approbation des principes d'encadrement pour le matériel didactique et les fournitures scolaires (Art. 7 et 77.1)
   7.4. Heure de fermeture du service de garde (77.2 et 256)
   7.5. Suivis projet éducatif (Art. 74 et 109)
   7.6. Approbation des sorties éducatives (Art. 87) – Arrivée devancée sortie classe verte-
   7.7. Assemblée générale de parents 22-23 art. 47 (présentation du calendrier scolaire avec journées pédagogiques bassin et école)
8. Dossiers d'information :
   8.1. Mot du représentant au comité de parents à la commission scolaire
      - Soirée des bénévoles
   8.2. Mot de la direction
      - Clientèle prévisionnelle 23-24
      - Semaine des employés de soutien du 23 au 29 avril
   8.3. Mot des enseignants
   8.4. Mot de la technicienne du service de garde
   8.5. Correspondance
   8.6. Dépôt de documents
9. Autres sujets
10. Levée de la séance

Cynthia Ménard
Présidente du conseil d'établissement

Line Martineau
Directrice